

**COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE -**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 15 septembre 2014 à 20.30 heures**

Le 15 septembre deux mil quatorze à 20.30 heures,  
Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Maire, en session ordinaire.

Convocation : 11/09/14

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Nombre de votants : 12

**Présents** : BÉAL Gérard, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, HILAIRE Valérie, MARCHOIS Fabrice, MARTIN Aline, PERRET Didier, QUATREMERE Gilles, RUBINI Morgane, STABLO Marielle, TONKENS Gerben, VICENTE Georges.

**Absent(e)s excusé(e)s** : AUDINOS Maryvonne, MALEGUE Claude, RICHARD Evelyne

**Secrétaire de Séance** : HILAIRE Valérie

**Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal :**

Après discussion et délibération, le compte rendu du Conseil Municipal du 25/08/2014 est adopté à l'unanimité.

**Création de 2 emplois ATSEM 1<sup>ère</sup> classe :**

Monsieur CONSTANT rappelle que les deux contrats ATSEM arrivent à leur terme et qu'il convient de les reconduire après la mise en place des nouveaux rythmes scolaires il propose qu'un contrat de 1 an soit établi sur la base horaire de 27.20h annualisé.

Après délibération et à l'unanimité le Conseil Municipal décide de créer les 2 postes d'ATSEM.

**Création d'un emploi contractuel pour besoins occasionnels :**

Monsieur CONSTANT rappelle que parfois il est amené à recruter du personnel non-titulaire pour faire face à un besoin occasionnel.

Après délibération et à l'unanimité le Conseil Municipal décide de créer un poste pour emploi occasionnel à temps complet.

**Demande de subvention SDE 07 pour l'éclairage du parking du Gaucher :**

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis établi par l'Entreprise A.E.I. concernant l'éclairage du parking du Gaucher d'un montant H.T de 7 831.00 €.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal, unanime, décide de demander une subvention au SDE 07 d'un montant H.T de 7 831.00€ et charge le Maire de régler toutes les formalités afférentes à ce dossier.

**Attribution d'une subvention au FJEP:**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le 14/04/2014 lors du vote du Budget M14 a été allouée une dotation au compte 6574.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention au FJEP pour le spectacle théâtre chez l'habitant d'un montant de 400€.

Après discussion, le Conseil Municipal unanime, décide, d'octroyer au FJEP une subvention de 400€.

**Adhésion au contrat Famille à énergie positive:**

Le Maire rappelle au conseil Municipal que l'information sur l'énergie du grand public, des collectivités, des professionnels etc. est un enjeu essentiel pour le développement des énergies renouvelables et d'une utilisation plus rationnelle de l'énergie. L'Espace Info Energie de l'Ardèche a été mis en place et fonctionne au sein de POLENERGIE avec le concours de l'ADEME, de la Région Rhône-Alpes, du Département de la l'Ardèche et de divers partenaires pour apporter au grand public, comme aux collectivités et aux professionnels une information et une aide à la décision en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie.

Afin de participer à l'édition 2014/2015 du Défi « Familles à énergie positive », une convention avec l'association Polenergie doit être signée.

Après discussion, le conseil municipal unanime, accepte la signature de ladite convention avec POLENERGIE et charge le Maire de régler toutes les formalités afférentes à ce dossier.

Questions diverses :

- Journée du patrimoine le 20 et 21 septembre Parc Le Gaucher.
- Participation Téléthon 5 et 6 décembre déléguée Morgane RUBINI.
- ECOVAL ENVIRONNEMENT : courrier+déclaration installation classée.
- Demande occupation de voirie : commerce ambulant de vente de pizza.
- CAPCA Droits des sols : CR de réunion du 9 sept. par Marielle STABO.
- Installation sirène d'alerte à la Mairie.
- Courrier Fédération de Pêche seuil le Gaucher et Pont de Mûre.
- Réunion comité de pilotage Natura 2000 le 2 octobre 9h à Le Pouzin.
- Rythmes scolaires : suivi de la mise en place par Valérie HILAIRE.

La séance est levée à 21h50.

Gérard Béal,  
Maire de Flaviac



Valérie HILAIRE,  
Secrétaire